

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°1 : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino

Par M. ZILLIOX Charles

Mme DEZARNAUD Sylvie

Par M. ABEILLON Thibald

M. GEURJON Christophe

Par Mme BUSSIERE Laurence

Mme MICHEL Cécile

Par M. CESA Johann

Mme PICARD Patricia

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe

Par M. RAULT Serge

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
M. GUERIN Gérard
Mme FAYOLLE Sylvie
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de M. CARCELES Pierre)	Commune de Farnay
M.LACROIX Norbert	Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice	Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard	Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie suppléante de M. PENARD Christophe)	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
Mme DEHAN Nathalie	Le Grand Lyon-Givors
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Le Comité syndical a procédé aux désignations de compétences au profit du Président et du Bureau le 5 octobre 2022 et, conformément à la réglementation en vigueur, le Bureau doit rendre compte des décisions prises dans ce cadre, à chaque réunion de Comité syndical.

Ainsi, le Comité syndical est appelé à prendre acte des décisions prises par le Bureau lors de ses réunions du 15 mars, du 26 avril et du 31 mai 2023.

La liste des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations figure dans le tableau ci-dessous pour la période du 23 février au 21 juin 2023.

<u>Délégations</u>	<u>Décision</u>
Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget	<i>Sans objet</i>
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des attributions dévolues à la CAO et au jury de concours par la réglementation en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget	<i>Voir tableau ci-dessous</i>
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans	<i>Sans objet</i>
Passer des contrats d'assurance	<i>Sans objet</i>
Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Parc	<i>Sans objet</i>
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges	<i>Sans objet</i>
Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600€	<i>Sans objet</i>
Fixer la rémunération et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts	<i>Sans objet</i>
Intenter au nom du Parc les actions devant les juridictions civiles, pénales ou administratives en première instance, appel ou cassation, dans les cas définis par le Comité syndical	<i>Sans objet</i>
Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Comité syndical lors du vote du budget primitif	<i>Sans objet</i>

Liste des décisions prises par le Président dans le domaine des marchés publics pour la période du 23 février au 21 juin 2023

<u>Objet</u>	<u>Entreprise attributaire</u>	<u>Lieu d'implantation</u>	<u>Montant</u>
--------------	--------------------------------	----------------------------	----------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20230628-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2023

Publication : 17/07/2023

Achat d'un véhicule hybride	SMOD Auto	Davézieux (07)	19 313,61 €
-----------------------------	-----------	----------------	-------------

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30
Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88
Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°2 : Budget du syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat – décision modificative n°1

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie
Mme BUSSIERE Laurence
M. CESA Johann
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino	Par M. ZILLIOX Charles
Mme DEZARNAUD Sylvie	Par M. ABEILLON Thibald
M. GEURJON Christophe	Par Mme BUSSIERE Laurence
Mme MICHEL Cécile	Par M. CESA Johann
Mme PICARD Patricia	Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne	Conseil Départemental de la Loire
Mme PEYSSELON Valérie	Conseil Départemental de la Loire
Mme VIALLETON Marie-Michelle	Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe	Par M. RAULT Serge
--------------------	--------------------

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie	Conseil Départemental de la Loire
M. CORRIERAS Paul	Conseil Départemental de la Loire
Mme PUBLIÉ Martine	Conseil Départemental du Rhône
Mme SEMACHE Nadia	Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
M. GUERIN Gérard
Mme FAYOLLE Sylvie
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de M. CARCELES Pierre)	Commune de Farnay
M.LACROIX Norbert	Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice	Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard	Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie suppléante de M. PENARD Christophe)	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
Mme DEHAN Nathalie	Le Grand Lyon-Givors
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Budget du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat : décision modificative n°1

L'objet de la décision modificative est d'inscrire les actions portées par le syndicat mixte du Parc et les financements correspondants apportés.

Le détail de cette décision modificative est présenté dans le tableau joint en annexe.

Cette décision modificative concerne uniquement la section de fonctionnement, pour 3 actions dont les financements ont été accordés :

- Animation du Projet Agro-Ecologique et Climatique pour 13 819,35 € – Subvention accordée par l'État. Ce projet comporte des dépenses salariales pour le même montant.
- Animation d'actions en faveur de l'agroécologie et de l'adaptation au changement climatique pour 20 452,39 € – Subvention européenne dans le cadre du programme LEADER du Pilat. Les dépenses correspondantes sont de la formation pour 1 050 € et du salaire pour 19 402,39 €.
- Appel à projet « Projet innovant lié à l'Agroécologie du Travail de nos sols » pour 59 918 € – Subvention de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Les dépenses du projet sont des dépenses salariales pour 27 118 € et un versement au Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique GIEE PILATS pour 32 800 €. Le Parc a signé une convention de mandat avec la CNR et le GIEE, ce dernier a été identifié comme partenaire du projet. Le Parc s'est donc engagé à reverser au GIEE une partie de la subvention perçue.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la décision modificative d'un montant de 94 189,74 €, conformément au tableau joint.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

**DECISION MODIFICATIVE
N° 1**

Juin 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTRECETTES DE FONCTIONNEMENT

Numéro de compte	Intitulé du Compte	Montant	Numéro de compte	Intitulé du compte	Montant
6184	Versements à des organismes de formation	1 050,00	74718	Etat	13 819,35
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	46 520,39	74773	FEADER	20 452,39
64131	Personnel non titulaire – Rémunérations	13 819,35	74888	Autres attributions et participations	59 918,00
65748	Subventions autres personnes de droit privé	32 800,00			<u>94 189,74</u>
		<u>94 189,74</u>			

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°3 : Toilettage du tableau des effectifs

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino

Par M. ZILLIOX Charles

Mme DEZARNAUD Sylvie

Par M. ABEILLON Thibald

M. GEURJON Christophe

Par Mme BUSSIERE Laurence

Mme MICHEL Cécile

Par M. CESA Johann

Mme PICARD Patricia

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe

Par M. RAULT Serge

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de

M. CARCELES Pierre)

Commune de Farnay

M.LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie

suppléante de M. PENARD Christophe)

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

M. CHAMPANHET Bernard

Commune d'Annonay

M. CHANELIERE Julien

Commune de Rive-de-Gier

Mme DEHAN Nathalie

Le Grand Lyon-Givors

M. NUNEZ Dominique

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Toilettage du tableau des effectifs

Il est nécessaire de procéder à la suppression de plusieurs postes qui ne sont plus occupés, à compter du 1^{er} juillet prochain :

- Un poste de Directeur territorial (filière administrative – grade en voie d’extinction) – l’agent qui occupait le poste est parti à la retraite. Ce poste correspondait à celui du responsable du pôle biodiversité qui a été remplacé en interne par un agent contractuel.
- Deux postes d’Ingénieur principal (filière technique), un agent est parti à la retraite, le second a démissionné de la fonction publique. Ces deux personnes n’ont pas été remplacées par de nouveaux recrutements.

Le comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Loire a été saisi pour avis.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité, émet un avis favorable sur la suppression de ces postes, sous réserve de l’avis favorable du comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Loire.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30
Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88
Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°4 : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie
Mme BUSSIERE Laurence
M. CESA Johann
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino	Par M. ZILLIOX Charles
Mme DEZARNAUD Sylvie	Par M. ABEILLON Thibald
M. GEURJON Christophe	Par Mme BUSSIERE Laurence
Mme MICHEL Cécile	Par M. CESA Johann
Mme PICARD Patricia	Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne	Conseil Départemental de la Loire
Mme PEYSSELON Valérie	Conseil Départemental de la Loire
Mme VIALLETON Marie-Michelle	Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe	Par M. RAULT Serge
--------------------	--------------------

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie	Conseil Départemental de la Loire
M. CORRIERAS Paul	Conseil Départemental de la Loire
Mme PUBLIÉ Martine	Conseil Départemental du Rhône
Mme SEMACHE Nadia	Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de
M. CARCELES Pierre)

Commune de Farnay

M.LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie
suppléante de M. PENARD Christophe)

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

M. CHAMPANHET Bernard

Commune d'Annonay

M. CHANELIERE Julien

Commune de Rive-de-Gier

Mme DEHAN Nathalie

Le Grand Lyon-Givors

M. NUNEZ Dominique

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Parc du Pilat a engagé depuis quelques années, une réorganisation des missions d'assistance et de secrétariat. Tous les départs en retraite n'ont pas été remplacés et les missions ont été réaffectées entre les agents.

Les pôles Moyens généraux et Biodiversité disposaient d'une assistante chacun. Désormais, une seule personne assure le secrétariat de ces deux pôles en plus de missions d'accueil.

Lors de la réunion du comité syndical du 26 avril dernier, il avait été décidé de la création d'un poste d'adjoint administratif territorial pour permettre de titulariser la personne actuellement en poste. Cet agent va finalement quitter la collectivité/

Un nouveau recrutement va être lancé pour le remplacer. Le Parc souhaiterait ouvrir le poste aux fonctionnaires pour le rendre plus pérenne. À défaut, le poste sera proposé à un contractuel.

Aussi, le poste serait ouvert sur 3 grades : adjoint administratif, adjoint administratif principal 1e classe et 2^e classe.

Ce poste relève de la catégorie C. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille indiciaire d'un des 3 grades précités, en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience. L'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire en vigueur.

En fonction du grade de l'agent retenu, le poste correspondra uniquement à un des grades.

Il est donc proposé au comité syndical de créer un poste. La personne sera nommée sur l'un des 3 grades précités.

Le comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Loire a été saisi pour avis.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la création d'un poste d'adjoint administratif territorial sur l'un des 3 grades suivants : adjoint administratif, adjoint administratif principal 1e classe et 2^e classe, dans les conditions précitées et sous réserve de l'avis favorable du comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Loire.

Il est précisé que cette délibération annule et remplace celle du 26 avril 2023.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20230628-4D_Crea_post_ad-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2023

Publication : 17/07/2023

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°5 : Désignation dans divers organismes

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino

Par M. ZILLIOX Charles

Mme DEZARNAUD Sylvie

Par M. ABEILLON Thibald

M. GEURJON Christophe

Par Mme BUSSIERE Laurence

Mme MICHEL Cécile

Par M. CESA Johann

Mme PICARD Patricia

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe

Par M. RAULT Serge

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de

M. CARCELES Pierre)

Commune de Farnay

M.LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie

suppléante de M. PENARD Christophe)

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

M. CHAMPANHET Bernard

Commune d'Annonay

M. CHANELIERE Julien

Commune de Rive-de-Gier

Mme DEHAN Nathalie

Le Grand Lyon-Givors

M. NUNEZ Dominique

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Désignation dans divers organismes

Pour plusieurs organismes, il n'a pas été procédé à la désignation d'élus pour y siéger.

Aussi, il convient de désigner un représentant pour chacune de ces structures :

- Comité National d'Action Sociale – CNAS : Charles ZILLIOX
- Maison des Tresses et Lacets : Jean-Philippe PORCHEROT

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces désignations.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30
Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88
Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°6 : Approbation de la convention cadre de pilotage et de mise en œuvre du Groupe d'action locale LEADER Loire – Programmation 2023-2027

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie
Mme BUSSIERE Laurence
M. CESA Johann
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIERY Dino	Par M. ZILLIOX Charles
Mme DEZARNAUD Sylvie	Par M. ABEILLON Thibald
M. GEOURJON Christophe	Par Mme BUSSIERE Laurence
Mme MICHEL Cécile	Par M. CESA Johann
Mme PICARD Patricia	Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne	Conseil Départemental de la Loire
Mme PEYSSELON Valérie	Conseil Départemental de la Loire
Mme VIALLETON Marie-Michelle	Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe	Par M. RAULT Serge
--------------------	--------------------

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie	Conseil Départemental de la Loire
M. CORRIERAS Paul	Conseil Départemental de la Loire
Mme PUBLIÉ Martine	Conseil Départemental du Rhône
Mme SEMACHE Nadia	Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de

M. CARCELES Pierre)

M.LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

M. FARA Bernard

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie
suppléante de M. PENARD Christophe)

M. CHAMPANHET Bernard

M. CHANELIERE Julien

Mme DEHAN Nathalie

M. NUNEZ Dominique

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Commune d'Annonay

Commune de Rive-de-Gier

Le Grand Lyon-Givors

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Le Président,

Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20230628-6D_Conv_GAL_Lea-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2023

Publication : 17/07/2023

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°7 : Désignation de représentants pour le comité de programmation LEADER Loire 2023-2027

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. ZILLIOX Charles

Mme DEZARNAUD Sylvie

Par M. ABEILLON Thibald

M. GEOURJON Christophe

Par Mme BUSSIERE Laurence

Mme MICHEL Cécile

Par M. CESA Johann

Mme PICARD Patricia

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe

Par M. RAULT Serge

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de

M. CARCELES Pierre)

M.LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

M. FARA Bernard

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie
suppléante de M. PENARD Christophe)

M. CHAMPANHET Bernard

M. CHANELIERE Julien

Mme DEHAN Nathalie

M. NUNEZ Dominique

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Commune d'Annonay

Commune de Rive-de-Gier

Le Grand Lyon-Givors

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Désignation de représentants pour le comité de programmation LEADER Loire 2023-2027

Le GAL Loire est composé d'un comité de programmation, instance décisionnelle, chargé de la mise en œuvre de la stratégie qui décide du soutien apporté au titre de LEADER aux maîtres d'ouvrages d'opérations s'intégrant à son plan de développement. Le comité de programmation est composé d'un collège privé et d'un collège public.

La composition du collège public est établie comme suit :

	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants
Forez	8	8
Roannais	8	8
Pilat	4	4
Région	1	1
Total	21	21

Concernant le territoire Pilat, composé des communautés de communes du Pilat Rhodanien, des Monts du Pilat, des communes classées « Parc » de Saint-Étienne Métropole et de Vienne Condrieu Agglomération il est établi que, au regard de la population, le Pilat dispose de quatre sièges qui sont répartis comme suit :

Titulaires	Suppléants
Charles ZILLIOX	Serge RAULT
Jean-Philippe PORCHEROT	Pierre CARCELES
Martin DAUBRÉE	Thierry SALLANDRE

La Communauté de communes des Monts du Pilat, lors de son conseil communautaire du 27 juin a désigné Bernard SOUTRENON (titulaire) et Christian SEUX (suppléant).

Il est proposé au comité syndical d'attribuer comme mentionné les quatre sièges du territoire du Pilat au sein du collège public du comité de programmation LEADER Loire.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur les désignations proposées ci-dessus pour siéger au comité de programmation LEADER Loire 2023-2027, en représentation du territoire Pilat.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 28 juin 2023 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°8 : Avis sur la modification 1 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires – Auvergne-Rhône-Alpes

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

M. CINIÉRI Dino

Par M. ZILLIOX Charles

Mme DEZARNAUD Sylvie

Par M. ABEILLON Thibald

M. GEOURJON Christophe

Par Mme BUSSIERE Laurence

Mme MICHEL Cécile

Par M. CESA Johann

Mme PICARD Patricia

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Était absent

M. MANDON Emmanuel

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Était représenté

M. MARION Philippe

Par M. RAULT Serge

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Était représentée

Mme MAZOYER Martine Par Mme DEFAY Anne-Marie

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme FAVRE-BAC Lisa Par M. POLETTI Jean-Louis
Mme NAVEZ Marie-Louise Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël

Était représentée

Mme ROBIN Christine Par M. GIRAUD Noël

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

M. GUERIN Gérard

Mme FAYOLLE Sylvie

M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BACHER Muriel (suppléante de

M. CARCELES Pierre)

M.LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Étaient absents

M. COMTE Brice

M. FARA Bernard

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présente

Mme PERRET Évelyne

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

M. FAVERJON Christophe

Mme HALLEUX Roselyne

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

Mme BERCET-SERVANTON Sylvie

suppléante de M. PENARD Christophe)

M. CHAMPANHET Bernard

M. CHANELIERE Julien

Mme DEHAN Nathalie

M. NUNEZ Dominique

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Commune d'Annonay

Commune de Rive-de-Gier

Le Grand Lyon-Givors

Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. HAMMOU OU ALI Brahim

Par Mme BACHER Muriel
Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

M. GALLOT Éric
M. LETO Francesco
Mme MICHAUD-FARIGOULE
Christiane

Commune de Sorbiers
Commune de Lorette
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Alain BARRIER et Mme Yvette
CHANE
M. Rémy CERNYS
M. Philippe CROZET
Mme Hélène FRACHON
M. Olivier MANS

Mairie de Farnay
CESER
DDT de la Loire
CRPF
SGC Saint-Étienne

Pauline DELFORGE, Sandrine
GARDET, Carole MABILON, Marie
MOTTOT, Marie VIDAL-CELARIER

Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Avis sur la modification 1 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires – Auvergne-Rhône-Alpes

Pour rappel, la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, dite loi NOTRe, a confié aux Régions, la responsabilité d'élaborer d'ici juillet 2019, un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le SRADDET fixe les objectifs de moyen et long termes sur le territoire de la région en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets.

Les dispositions du SRADDET (objectifs et règles) s'imposent et sont opposables aux documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi, cartes communales, PCAET...) et aux Chartes de Parc naturel régional. Au moment de leur élaboration ou leur révision (qui suit l'approbation du SRADDET), ces documents « de rang inférieur » dans la hiérarchie des normes doivent donc :

- prendre en compte les objectifs du SRADDET ; ce qui suppose de ne pas s'écarter des orientations fondamentales du document ;
- être compatibles avec les règles générales du fascicule, ce qui implique de respecter l'esprit de la règle prévue par le SRADDET ;

L'article R333-15 du code de l'environnement prévoit que le SRADDET est soumis pour avis au syndicat mixte d'aménagement et de gestion d'un Parc naturel régional.

En tant que personne publique associée (PPA), le Comité syndical du Parc naturel régional du Pilat avait émis un avis favorable assorti de réserves sur le SRADDET lors de sa réunion du 26 juin 2019.

Suite aux évolutions législatives et notamment au regard des dispositions de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, la Région a engagé le 29 juin 2022 la modification du SRADDET.

Aussi le Parc a donc été saisi par courrier de la Région, reçu le 12 mai 2023, et dispose de trois mois à compter de cette date pour rendre son avis sur cette modification n°1.

La Région a rajouté trois objectifs de moyen et long termes par rapport à la première version du SRADDET qui sont :

- la lutte contre l'artificialisation des sols,
- l'exploitation des énergies renouvelables et de récupération de chaleur,
- le développement et la localisation des constructions logistiques

Il a également été apporté des précisions sur l'intermodalité et le développement de transports de personnes et de marchandises.

Il est proposé de rendre un avis favorable sur cette modification du SRADDET sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes.

La Région souhaite un territoire rural dynamique et attractif, ce qui suppose de :

- prendre soin "des agricultures", sources de paysages générateurs d'aménités positives et diversifiés,
- renforcer les services aux habitants et l'artisanat local, sources de lien social et de savoir-faire reconnus.

Les réserves exprimées ci-dessous concernent ce qui semble aller à l'encontre d'une vie rurale dont la qualité repose pour une partie non négligeable sur le dynamisme de son activité agricole et sylvicole.

Ainsi, peuvent être regrettés :

- L'absence de cadrage s'agissant du droit à construire octroyé via le bonus « vie des territoires ». Ce bonus accorde un hectare additionnel constructible par commune rurale (au sens de l'Insee) mais cela sans cadre pour veiller à ce que cette constructibilité apporte une plus-value en termes de dynamisme communal (voir détail explicatif et propositions : A)
- la suppression de mesures d'accompagnement tels que les dispositifs Territoire à Énergie Positive ou Contrat Vert et Bleu qui ont pu permettre de réelles avancées en matière de transition énergétique et climatique mais aussi en termes de solidarité et de coopération entre ville et campagne (voir détail explicatif B)
- la faiblesse du cadrage du développement du photovoltaïque, notamment dans les espaces agricoles (voir détail explicatif et propositions C)

Par ailleurs, le Comité syndical du Parc souhaite que soit clairement précisé que :

- le SRADDET ne doit pas positionner les chartes de PNR comme outil de définition de la trajectoire ZAN en termes de rythme et de consommation de surface mais plutôt les positionner en tant qu'outil d'accompagnement à la mise en œuvre qualitative du ZAN
- le SRADDET doit positionner les chartes de PNR comme outil d'accompagnement qualitatif de l'atteinte des objectifs du SRADDET en matière de production des énergies renouvelables.

A – Application du Bonus « Vie des territoires »

Dans la règle n°4 – Gestion économe et approche intégrée de la ressource foncière (page 14 et suivantes du fascicule, la Région définit une trajectoire pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : des objectifs chiffrés à l'horizon 2031 pour réduire de moitié la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) et une ambition d'atteindre l'objectif ZAN à l'horizon 2050.

Un des principes qui guident la trajectoire est le suivant : Un bonus "vie des territoires" est attribué par périmètre, en fonction de la composition communale du SCoT ou de l'EPCI concerné. 1 ha est attribué au titre de chaque commune rurale (typologie INSEE 2023) bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Rurale "Bourg Centre" (2022), et au titre de chaque commune faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de constat de carence (2020).

Il reviendra aux SCoT ou aux EPCI, en lien avec les communes, de déterminer les modalités de territorialisation de cette trajectoire à leur échelle, en tenant compte des dispositions réglementaires applicables.

Le bonus des territoires ouvre des possibilités de constructions neuves notamment dans les territoires ruraux. Ce qui est en contradiction avec l'objectif de stopper l'artificialisation des sols et de protéger la fonction agricole des terres. A minima, il aurait été pertinent de mettre en adéquation "le bonus" avec la taille et la dynamique des communes concernées.

Par ailleurs, il pourrait être pertinent de :

- renforcer le rôle des SCOTs ou des EPCI pour ventiler le bonus des territoires en s'appuyant sur la notion d'armature territoriale définie dans la règle n°2 (Renforcer l'armature territoriale pour le développement urbain) afin d'éviter l'éparpillement des nouvelles constructions
- de réserver le bonus aux communes ayant fait preuve de sobriété foncière sur les 15 dernières années, ayant démontré que la vacance a été résorbée et le réel besoin de terrains à bâtir. (en conformité avec la règle n° 3 du SRADDET p 13 « Objectif de production de logements et cohérence avec l'armature définie dans les SCOT : « la production de logements neufs est bien entendu possible toutefois elle ne sera acceptable qu'à la condition que le territoire ait démontré au préalable avoir engagé un travail (qui peut-être terminé ou toujours en cours) sur les autres axes d'intervention : réhabilitation logements dégradés, reconversion de friches ; résorption de vacances, traitement de l'habitat indigue)

La maîtrise de l'artificialisation suppose d'établir des limites franches et durables à l'urbanisation dans un espace "fini" : soigner les dernières extensions et divisions de parcelles, préserver le patrimoine local tout en permettant son réinvestissement et son changement d'usage...

Au-delà des objectifs chiffrés, il convient d'affirmer davantage la cohérence et l'exemplarité du projet, comme un préalable nécessaire aux futures politiques d'aménagement (et à l'obtention de ce bonus).

B – Suppression de certaines mesures d'accompagnement

Dans les règles n° 7, 24, 26, 27 (pages 27, 62, 63 et 66 du fascicule), certaines mesures d'accompagnement sont supprimées alors qu'elles ont pu être porteuses d'innovation, d'expérimentation et de coopération : dispositif du contrat vert et bleu (page 27 du fascicule), TEPOS, l'appel à projet "bois énergie" et "réseau de chaleur" (page 63 et 66 du fascicule), soutien au développement et à l'usage des éco-matériaux (page 62 du fascicule).

En effet, en ce qui concerne le Pilat, de tels dispositifs ont permis de réelles avancées :

- TEPOS a permis un accroissement de la coopération entre la métropole Stéphanoise et le territoire plus rural du Pilat en faveur de la transition énergétique et en jouant sur la complémentarité des territoires. Des projets visant à la réduction des consommations énergétiques et au développement des énergies renouvelables ont été rendus possibles sur le Pilat grâce à ce travail partenarial avec Saint-Étienne Métropole. Saint-Étienne Métropole a mis à la disposition du Pilat une partie de son ingénierie.
- Le contrat vert et bleu a permis au Parc du Pilat de travailler la question des continuités écologiques au-delà de son périmètre en mettant en place des coopérations avec des structures de la Haute-Loire, de l'Ardèche ou de l'Isère notamment. Ces structures ont pu ainsi bénéficier de l'ingénierie du Parc pour approfondir leur contribution à la transition écologique.

C – Développement du photovoltaïque

Dans la règle n°7 qui concerne la préservation du foncier agricole et forestier (page 26 et suivantes), le SRADDET met en avant la nécessité de protéger le foncier agricole, tout en répondant aux enjeux de production agricole, de préservation de la biodiversité et des paysages remarquables.

Ainsi, le SRADDET précise qu'il convient pour les documents de planification et d'urbanisme, dans le respect de leurs champs d'intervention, notamment de : « Orienter préférentiellement le développement des projets d'installations photovoltaïques en toiture des bâtiments et vers des espaces déjà artificialisés, sans potentiel agricole et à faibles enjeux environnementaux et paysagers (en lien avec la règle n°29), ou à défaut vers des espaces pouvant accueillir des projets agrivoltaïques ».

Dans une logique de préservation des terres agricoles, il serait pertinent d'orienter préférentiellement l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments existants. Les toitures et les espaces artificialisés étant limités dans les Parcs naturels régionaux et les territoires ruraux, l'agrivoltaïsme pourrait être une solution pour produire plus de l'énergie renouvelable dans ces territoires. Toutefois, s'agissant d'un système de production d'énergie au stade de l'émergence, il semble nécessaire d'inciter les territoires, et notamment ceux des Parcs, à maîtriser le déploiement de l'agrivoltaïsme au travers d'une instance locale garante de l'intérêt général, des particularités agricoles et paysagères locales et du respect du code de l'Énergie (Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la modification 1 du SRADDET, sous réserve de la prise en compte des remarques émises ci-dessus.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2023,

Le Président,

Charles ZILLIOX